

JOURNAL OFFICIEL de la République française



- ✓ **Décision du 3 novembre 2025 portant délégation de signature (secrétariat général du ministère de la Justice)**
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000052486180>
- ✓ **Décision du 3 novembre 2025 portant délégation de signature (secrétariat général du ministère de la justice - ressources humaines, affaires financières et immobilière, logistique, délégations interrégionales)**
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000052498794>
- ✓ **Arrêtés de composition CAP/CCP placés sous l'autorité du SG CAP des corps de catégorie C (n°8)**
[CAP des corps de catégorie C \(n°8\)](#)

ACTUALITÉS du ministère de la Justice



- ✓ **Résultats tableau d'avancement 2026 - secrétaires administratifs classe exceptionnelle (SA3)**
[Avancement 2026 au grade de SA classe exceptionnelle \(SA3\)](#)
- ✓ **Calendrier prévisionnel des CAP (n°2,6,8) et CCP**
<http://intranet.justice.gouv.fr/site/ressources-humaines/124744>

UNSa FONCTION PUBLIQUE



✓ Retraités et budget 2026 : trop, c'est trop !

Pour l'UNSa Retraités, le projet de budget soumis à l'examen des parlementaires prétend mettre à contribution les retraités d'une manière qui dépasse les bornes. Le Projet de Loi de Finances 2026 prévoit la suppression de l'abattement fiscal de 10% dont bénéficient les retraités pour le remplacer par un abattement forfaitaire de 2000 €. Cette mesure a pour conséquence une forte augmentation de l'impôt pour ceux qui vivent seuls, célibataires, veufs ou divorcés.

S'ajoutent l'absence de revalorisation du barème par rapport à l'inflation (en raison de « l'année blanche ») et une sous-indexation des pensions entre 2027 et 2030.

L'UNSa Retraités demande une revalorisation des pensions au moins égale à l'évolution des prix à la consommation, un effort sur les petites pensions et le maintien de l'abattement fiscal de 10% sur les pensions de retraite.

- **Deux améliorations envisagées : retraite des mères fonctionnaires et congés de maladie des agentes enceintes**

Le ministre de la fonction publique annonce le dépôt de deux amendements au budget 2026 pour prendre en compte la situation des mères fonctionnaires et des femmes enceintes. Deux améliorations qui répondent en partie aux revendications portées par l'UNSa Fonction Publique.

- Une amélioration des retraites des mères fonctionnaires dont un enfant est né après le 1^{er} janvier 2004
- Congé de maladie ordinaire pour les femmes enceintes : une semaine de plus pour le congé pathologique prénatal



✓ Une conférence Travail et Retraites, pour relancer le dialogue social avant la campagne présidentielle

La conférence Travail et Retraites, qui s'est ouverte mardi 4 novembre 2025 se fera sans la première organisation patronale, le Medef.

Cette conférence, voulue par le Premier ministre après l'annonce de la suspension de la réforme des retraites de 2023, « est un lieu de débat et pas de négociation », a expliqué le ministre du Travail.

« Qu'est-ce qui s'est passé tout au long de leur carrière qui fait qu'on arrive à un état d'esprit des salariés qui, visiblement, ne souhaitent pas travailler davantage ? », s'interroge le ministre alors que le relèvement programmé de l'âge de départ à 64 ans reste très impopulaire.

Sept organisations syndicales et six patronales se sont réunies, une méthode et un calendrier ont été proposés.

Les retraites du privé et celles du public seront abordées séparément.

LE RAPPORT À L'ESPACE DE TRAVAIL

Le rapport à l'espace de travail change dans les administrations

Réduire de 5,72 millions de mètres carrés le parc immobilier de l'État d'ici à 2033 : l'objectif est ambitieux. Cette révolution du rapport à l'espace de travail se heurte aux résistances internes et aux contraintes budgétaires. La politique immobilière de l'État traverse une période de transformation, portée par des enjeux convergents de performance publique, transition écologique et d'adaptation aux mutations du travail.

Une volonté de changement s'observe, en passant d'une logique de propriété à une logique

d'identité collective. Sont essentiellement mis en place : des postes de travail individuels attitrés ou non, des espaces hybrides modulables, des espaces collaboratifs, des bulles de concentration, des salles de brainstorming, du mobilier cloison (coulissant), des salles de repos, des espaces bibliothèque, des postes de travail nomades.

La qualité environnementale est axée sur un renforcement de l'éclairage naturel, un soin particulier est apporté à la ventilation, à l'acoustique et à l'ergonomie pour améliorer le confort et la productivité.

Texte source :
ACTEURS PUBLICS



Crédits photos : Freepik

« Soutenir et agir pour l'avenir ! »



mail : synd-uns-justice-sg@justice.fr - Tél. : 01 70 22 75 09